

**CONFÉRENCE ANNUELLE**

**JEUDI 27 FÉVRIER 2025  
LUXEMBOURG OU À DISTANCE**

**ABILWAYS**  
LUXEMBOURG

**8<sup>e</sup> ÉDITION**

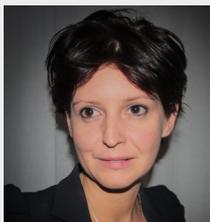
# PROTECTION ET GESTION DES DONNÉES

Toute l'actualité réglementaire, les questions pratiques  
et les dernières tendances techniques



**15 %**  
DE RÉDUCTION HT

POUR TOUTE INSCRIPTION  
AVEC LE CODE BDL15



**Amélie Bry**

Conference Manager  
 abry@abilways.com

ABILWAYS Luxembourg vous donne rendez-vous le 27 février prochain pour cette 8<sup>e</sup> édition de conférence dédiée à la **gestion et à la protection des données**. L'occasion pour les **praticiens** et les **parties intéressées** de se tenir informés des **développements récents**, tant d'un point de vue réglementaire que vis-à-vis des bonnes pratiques liées au traitement des données et du **RGPD**.

Animée par **Renaud Le Squeren**, Partner et Avocat à la Cour, chez DSM Avocats à la Cour et avec la participation de la **CNPD**, des avocats, experts et techniciens, DPO, universitaires et professionnels de terrain, cette journée présentera les **défis de conformité liés à l'IA, la protection des données et la cybersécurité**. Elle explorera le rôle des **DPO** et des **AI Officers**, la **supervision des sous-traitants**, les **décisions récentes de la CNPD**, ainsi que les **mesures de sécurité** à adopter en cas de crise. Les intervenants discuteront aussi des obligations du **règlement européen AI Act et du Data Privacy Framework** pour les **transferts de données entre l'Europe et les États-Unis**.

L'objectif est d'apporter des solutions concrètes aux problématiques suscitées dans la pratique.

Au plaisir de vous accueillir sur cette édition !

## POUR QUI ?

- Responsables de la confidentialité (du traitement) des données, Chief Privacy Officers, responsables de la protection des données, DPO...
- Directeurs juridiques et leurs collaborateurs, compliance officers...
- Head of back office, collaborateurs DSI et/ou techniques, responsables sécurité informatique, head of security
- RSSI, CISO, CTO
- Responsables / chargés de développement
- People development officers
- Responsables de PSD 2, responsables paiement
- Providers fournisseurs de solutions logicielles
- Head of financial risks, head of non-financial risks
- Responsables contentieux
- IP / IT, conseillers juridiques
- Avocats, legal advisor
- Consultants
- CFO

## DE QUELS SECTEURS ?

- Banques
- Organismes de crédit
- Fournisseurs de services financiers
- Compagnies d'assurances
- Fiduciaires
- Réviseurs d'entreprises
- Études d'avocats
- Logiciels / Technologie
- Promoteurs immobiliers
- Agents immobiliers
- E-commerçants
- Administrateurs indépendants

## POURQUOI ?

- Déterminer les risques pour l'entreprise en matière de protection des données, de cloud et d'externalisation
- Établir une méthodologie pragmatique d'amélioration de la conformité RGPD et cybersécurité
- Anticiper les évolutions réglementaires en matière de RGPD et de cybersécurité

## CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL ?



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

**Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.**

Formation reconnue par le **Barreau du Luxembourg**



## ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

Vous pouvez, dès à présent, poser vos questions à [abry@abilways.com](mailto:abry@abilways.com)

JEUDI 27 FÉVRIER 2025

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

**Me Renaud LE SQUEREN**

Partner - Avocat à la Cour - **DSM Avocats à la Cour**

**8h45** Accueil des participants

**9h00** Introduction du Président de séance

**9h15 Réussir le challenge : conformité, IA et missions du DPO**

- Comment l'intelligence artificielle (AI) peut-elle compliquer la conformité aux réglementations, notamment sur la protection des données (RGPD) et la sécurité des systèmes (DORA, NIS2) ?
- Quel rôle le DPO et l'AI Officer jouent-ils dans l'évaluation des risques liés à l'IA et le respect des principes de protection des données ?
- Quelles collaborations entre le DPO et l'AI Officer ?
- *Quid* des missions/interactions vis-à-vis des régulateurs comme la CNPD et de la CSSF ?

**Théo ANTUNES**

PhD researcher in Law, AI and compliance.

Researcher in areas of Bank and Financial law, Compliance and White-collar crimes

**UNIVERSITY OF LUXEMBOURG AND UNIVERSITY OF STRASBOURG**

**10h15 Les questions relatives à l'encadrement et à la supervision de la chaîne de sous-traitance**

- Quels sont les liens entre DORA, NIS2, la circulaire CSSF 22/806 sur la sous-traitance et l'AI Act ?
- Quelles sont les clarifications apportées quant aux obligations en matière d'encadrement et de supervision de la chaîne de sous-traitance ?
- Que penser de l'avis de l'EDPB (European Data Protection Board) sur le recours aux sous-traitants et sous-traitants ultérieurs ?

**Me Renaud LE SQUEREN**

Partner

Avocat à la Cour

**DSM AVOCATS À LA COUR**

**11h15** Café-Networking

**11h45 Quelles sont les attentes de la CNPD ?**

- Retour sur les décisions récentes de la CNPD
  - Analyse des décisions emblématiques prises par la CNPD récemment, notamment dans le cadre du RGPD
  - Étude de cas concrets : sanctions, mises en demeure, régulation des entreprises dans des secteurs sensibles
  - Impacts de ces décisions sur les entreprises et les organisations en termes de conformité
- **AI & Sandbox**
  - Les défis spécifiques posés par l'IA en matière de protection des données
  - Traitement automatisé de données personnelles
- **Qu'est-ce qu'une sandbox réglementaire ?**
  - Cadre de test pour les nouvelles technologies en matière de protection des données
  - Les avantages et limites des sandboxes pour les entreprises innovantes
  - Quels sont les retours d'expérience de la CNPD ?
- **Perspectives de la CNPD pour l'avenir et évolutions des pratiques en matière de données personnelles**

**Alain HERRMANN**

Commissaire

**CNPD**

**12h45** Déjeuner

**14h15 Synergies essentielles : CISOs et DPOs face aux défis technologiques et de cybersécurité**

- Les passerelles obligatoires entre les rôles de CISO et de DPO pour renforcer la sécurité des données.
- Mesures techniques et opérationnelles pour protéger les données personnelles face aux nouvelles technologies.
- Quels sont les risques pour la protection des données liés à l'IA, aux cybermenaces et aux évolutions technologiques ?

**Frank BEDELL**

Head of Information Security & Risk

"Luxembourg CISO of the year 2023" (Cybersecurity week)

**BALOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.**

**15h15 Intégrer l'AI Act dans les processus internes**

- Des applications financières existent déjà !
- Présentation du récent Règlement européen sur l'AI
- Petit aperçu technologique
- La pyramide des risques
- Les différents objectifs du Règlement
- Importance de la standardisation : comment le juriste se conforme aux normes ISO ?
- Comment remplir les diverses obligations de l'AI Act ?
- Que faire en cas d'incident ?
- Bonnes pratiques à suivre

**Axel BEELEN**

Certified DPO

AI & Blockchain Expert

Senior experienced trilingual Law graduate

**AXEL BEELEN**

**16h15** Café-Networking

**16h30 Data Privacy Framework (DPF) depuis le 10 juillet 2023**

- Rappel sur les conditions du transfert de données entre l'Europe et les États-unis
- **Où en sommes-nous ?**
  - *Quid* de la durabilité du DPF face aux défis juridiques ? La CJUE (Cour de Justice de l'Union Européenne) pourrait être sollicitée pour un nouvel examen en cas de contestations
- **Quelles sont les conclusions plus de douze mois après l'entrée en application du nouveau cadre transatlantique ?**
  - Pour les entreprises européennes ?
  - Pour les entreprises américaines ?
  - Pour les individus ?

**Caroline ROCH**

Head of Legal & Data Protection Officer

**LUXEMBOURG INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (LIST)**

**17h45** Clôture de la conférence

**POUR VOUS INSCRIRE  
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site [www.abilways.lu](http://www.abilways.lu)



Vous recevez cette information de la part d'ABILWAYS Luxembourg (Groupe ABILWAYS).  
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :  
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou [correctionbdd@abilways.com](mailto:correctionbdd@abilways.com).

Rejoignez-nous sur LinkedIn



ABILWAYS Luxembourg

## INFORMATIONS PRATIQUES

### DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

**JEUDI 27 FÉVRIER 2025**

**LUXEMBOURG OU À DISTANCE**

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Aude SAUVAGE**

[asauvage@abilways.com](mailto:asauvage@abilways.com)

ABILWAYS Luxembourg (Groupe Abilways)

18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris

[serviceclient@abilways.com](mailto:serviceclient@abilways.com)

Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02

### RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

**Amélie BRY** - [abry@abilways.com](mailto:abry@abilways.com)

### PARTICIPATION (TVA 3 %)

**995 € HT**

**Réduction de 15 % HT pour toute inscription avec le code Bdl15**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la conférence.

